

Procès-verbal de nomination du Directeur Général d'une SAS

SAS A.R. RENOV

Décisions du Président

Le 18 SEPTEMBRE 2023, Mr TOUAMI Nasr Eddine président de la SAS A.R. RENOV a pris les décisions suivantes, relatives à la nomination et aux pouvoirs d'un directeur général.

Décisions :

1) Mr CUORDIFEDE Ernesto est nommé directeur général de la société A.R. RENOV, en cours d'immatriculation au RCS de SALON DE PROVENCE pour une durée illimitée.

Intervenant aux présentes, Mr CUORDIFEDE Ernesto déclare accepter ces fonctions et n'être frappé d'aucune interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher de les exercer.

2) Pour l'exercice de ses fonctions de directeur général, Mr CUORDIFEDE Ernesto est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans la limite de l'objet social défini dans ses statuts.

3) Mr CUORDIFEDE Ernesto, est autorisé, en tant que directeur général, à consentir des subdélégations ou substitutions de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories d'opérations déterminées.

4) Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir les formalités de publicité et de dépôt prévues par la loi.

Fait à VELAUX, le 18/09/2023

en 4 exemplaires dont un original a été remis à Mr CUORDIFEDE Ernesto

Signature du Président

Mr TOUAMI Nasr Eddine



Mr CUORDIFEDE Ernesto

« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur général ».

Lu et approuvé



Par décision du Président en date du 18/09/2023, il a été pris acte de la nomination de Directeur Général Mr CUORDIFEDE Ernesto, né le 07/09/1969 à AIX-EN-PROVENCE (13), de nationalité, FRANCAISE, demeurant COLLINE DE VELAUX 4 ALLEE à compter du 18/09/2023

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de SALON DE PROVENCE